

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vite-des-infos-44104>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°66 > **Vite, des infos !**

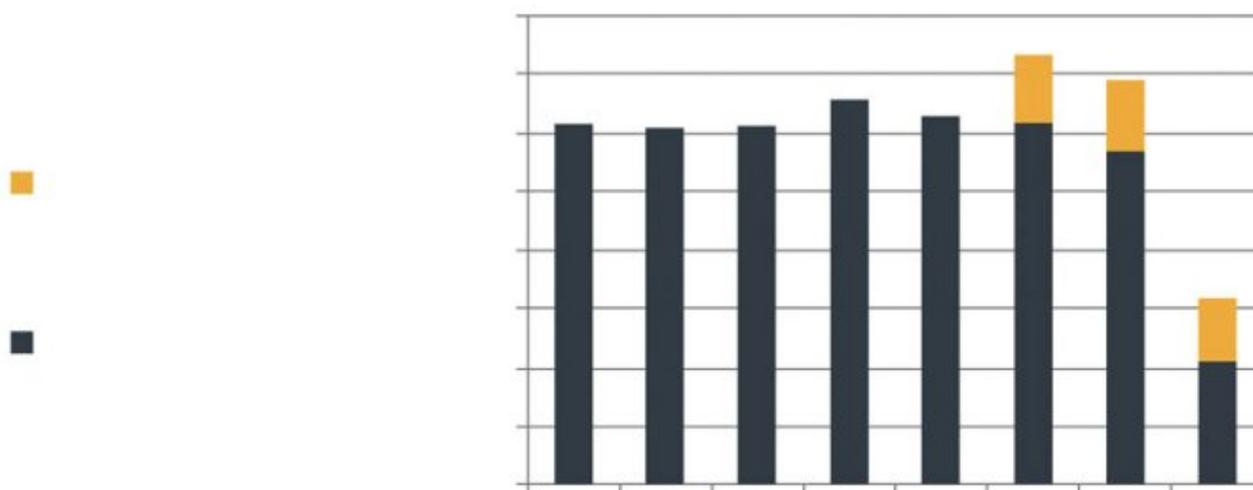
16 septembre 2015

Vite, des infos !

L'électricité nucléaire d'EDF ne trouve plus preneur

L'Europe réclamant à la France de mettre en place une libre concurrence dans le marché de l'électricité, la loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) a été votée en 2010.

Le texte fait obligation à EDF de vendre pendant 15 ans à ses concurrents fournisseurs d'électricité (GDF Suez - désormais appelé Engie -, Direct Énergie, etc.), jusqu'à 25 % de sa production, soit la production d'environ 14 réacteurs ou le quart de son électricité nucléaire, dans la limite de 100 TWh annuels, à un prix proche du coût de revient, et définit le tarif d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh), qui est fixé par arrêté ministériel.



Lors de sa création en 2011, ce tarif Arenh a fixé le prix du MWh à 40 euros, alors que les prix du marché étaient entre 60 et 80 euros le MWh. À partir du 1er janvier 2012, il est passé à 42 euros, niveau qu'il a conservé depuis.

Confirmant que l'électricité nucléaire est désormais trop chère, les concurrents d'EDF commencent à

bouder sa production électronucléaire.

Alors qu'ils achetaient 60% à 70% des 100TWh alloués par EDF (voir graphe), soit la production d'une dizaine de réacteurs, en 2015 ils n'ont acheté que la production d'environ deux réacteurs (16% des 100TWh alloués par EDF soit 16,4 TWh), dont seulement 8% (4 TWh) au second semestre. Cela représente une réduction de 90% des achats au 2e semestre 2015 !

La production nucléaire d'une dizaine de réacteurs serait donc en passe de ne plus trouver preneur, à moins qu'un plan B d'EDF dévoile une nouvelle utilisation, ou plus simplement que l'on exporte davantage notre électricité nucléaire en la bradant à un prix qui restera confidentiel. C'est ce qui s'est produit l'an passé où notre solde exportateur a augmenté de 17,9 TWh, soit la production annuelle de plus de deux réacteurs.

Les concurrents d'EDF, qui cette année n'achètent presque plus d'électricité nucléaire, se fournissent sur le marché européen auprès d'autres producteurs, comme l'Allemagne où la production des énergies renouvelables est en excédent et bon marché pendant huit mois de l'année.

Source : L'Usine Nouvelle

Jean-Louis Gaby - solaire2000@wanadoo.fr

Suède : Vattenfall va fermer deux réacteurs avec 5 ans d'avance

La société Vattenfall, qui possède 70,4 % des parts de la centrale nucléaire suédoise de Ringhals, a pris la décision en avril dernier d'avancer d'environ 5 à 6 ans (entre 2018 et 2020, au lieu de 2025) la date de fermeture définitive de ses deux réacteurs, pour des raisons purement économiques et faute de rentabilité suffisante. Le président de la société Ringhals AB, Torbjörn Wahlborg, également un des dirigeants de Vattenfall, a indiqué "Malheureusement, nous pensons que le marché sera marqué par un maintien à bas prix de l'électricité dans les années à venir. En même temps, nous sommes confrontés à l'augmentation de nos coûts de production." Bien que la Suède ait décidé en décembre 2014 une augmentation d'une taxe qui s'impose aux exploitants de réacteurs, vivement dénoncée notamment par la World Nuclear Association, Wahlborg a pour sa part déclaré que "Même sans l'élévation de la taxe nucléaire, nous aurions pris la décision d'avancer la fermeture des réacteurs Ringhals 1 et 2."

Selon Wahlborg, "Il est vrai qu'avec les bas prix de l'électricité actuellement, il serait impossible de construire quelque forme que ce soit de nouvelle capacité de production sans subventions. Cependant, il faut bien noter qu'il n'y a aucun besoin d'avoir 10 réacteurs en Suède au vu de l'excédent de production électrique et du développement continu de l'électricité d'origine éolienne." Grâce à cet excédent de production électrique, la fermeture de Ringhals 1 et 2 ne posera pas de difficulté majeure en terme d'approvisionnement du pays.

Quant à l'impact de la fermeture de Ringhals sur les émissions de gaz à effet de serre, il sera pour ainsi dire nul : la production d'électricité n'est responsable que de 5 % des émissions en CO2 du pays. "Nous n'utilisons quasiment plus d'énergie fossile pour produire de l'électricité et il n'y a aucune raison que nous revenions en arrière", explique la députée verte suédoise Lise Nordin. Sources : Vattenfall, WNN, Libération

Finlande : abandon du projet de réacteur Olkiluoto 4

Tandis qu'Areva et l'électricien finlandais TVO continue de se réclamer l'un l'autre des milliards d'euros d'indemnités à cause des énormes retards et surcoûts que connaît le chantier du réacteur EPR d'Olkiluoto, TVO a annoncé officiellement en mai 2015 qu'il renonce à demander l'autorisation de construire un quatrième réacteur sur le site d'Olkiluoto.



Ci-contre : Pour ce qui est du blocage, c'est tout bon pour Olkiluoto 4 ! Quant au chantier EPR d'Olkiluoto 3, Areva et TVO continuent de galérer...

TVO avait jusqu'au 30 juin pour le faire, le gouvernement ayant précédemment refusé de prolonger de cinq ans la durée de la licence accordée en 2010. Pour la forme, TVO prétend qu'il envisagera de refaire une demande de licence une fois l'EPR entré en fonction, mais voilà qui n'a à peu près aucun risque de se produire.

Sources : AFP, Greenpeace Finlande

Nigéria : le syndicat du secteur électrique s'oppose au nucléaire



Joe Ajaero, secrétaire général du syndicat nigérian des employés du secteur électrique, s'est exprimé avec force contre le nucléaire.

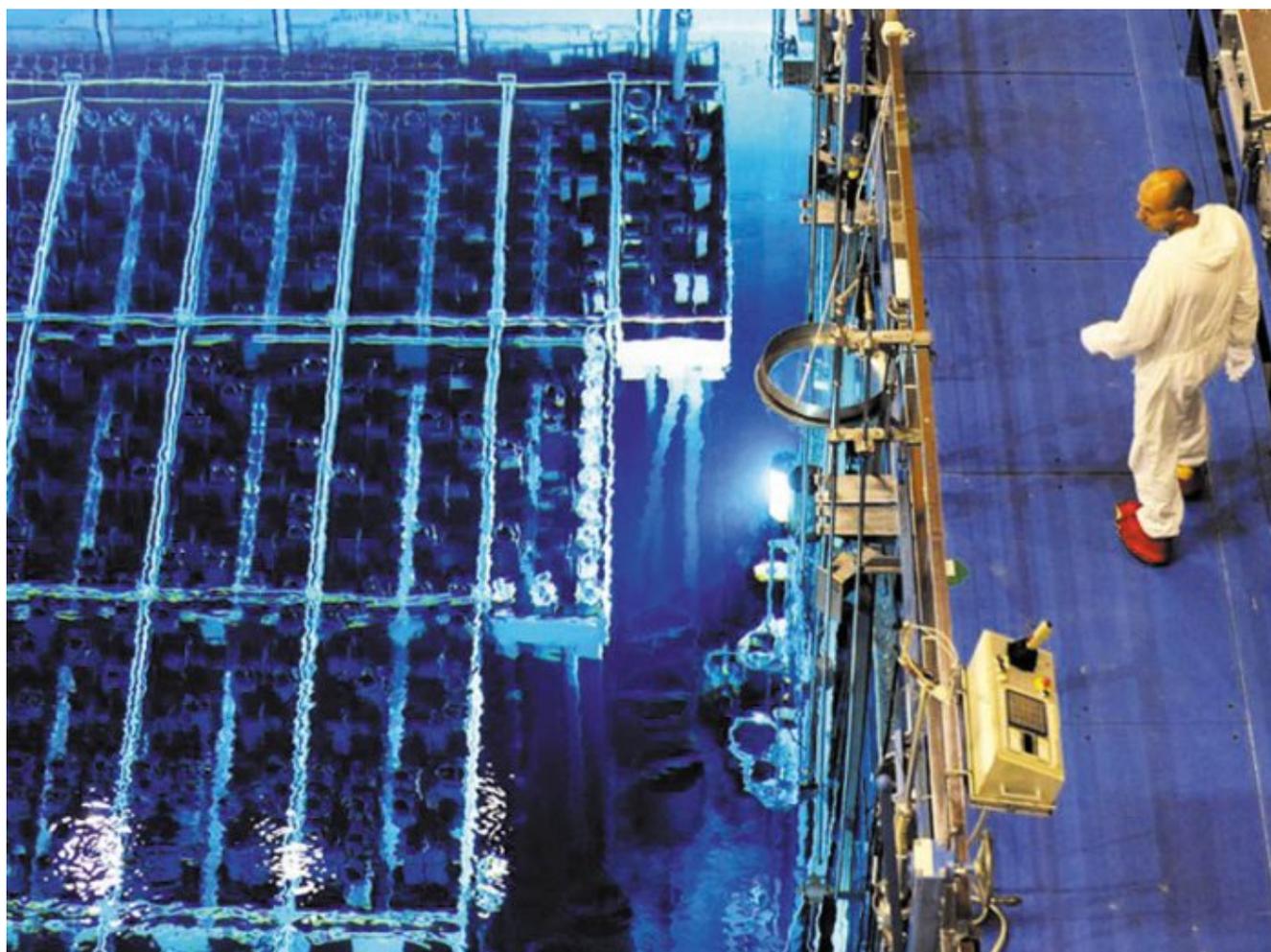
En avril 2015, lors d'un discours, Joe Ajaero, le secrétaire général du syndicat nigérian des employés du secteur électrique (National Union of Electricity Employees, NUEE), également membre dirigeant du Nigeria Labour Congress, a longuement argumenté l'opposition de son syndicat à la mise en place éventuelle d'un programme électro- nucléaire au Nigéria, déclarant notamment : "Les centrales nucléaires font partie des systèmes énergétiques les plus sophistiqués et complexes jamais conçus ; quelle que soit l'excellence de leur conception et de leur ingénierie, elles peuvent connaître des défaillances. Il est très clair que nous n'avons pas la capacité requise pour gérer le désastre qui pourrait résulter d'un accident nucléaire. Même le Japon, malgré ses capacités élevées en termes de puissance économique et humaine, a rencontré des difficultés extrêmes pour gérer l'accident nucléaire qui a secoué le pays en 2011 [...] Construire des centrales nucléaires au Nigéria soumettrait sans aucun doute les citoyens à un risque inévitable."

Ajaero a évoqué différents aspects du risque nucléaire : risques de défaillance matérielle, d'erreur humaine, de contamination environnementale, d'atteintes à la santé humaine et animale, ainsi que le problème insoluble des déchets nucléaires et la vulnérabilité des centrales nucléaires en cas de guerre.

Source : naijezie.com

La taxe allemande sur les combustibles nucléaires est déclarée légale

En 2010, l'Allemagne a adopté la loi relative à la taxe sur le combustible nucléaire. Cette loi instaure pour la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2016 une taxe sur l'utilisation de combustible nucléaire pour la production industrielle d'électricité. Cette taxe s'élève à 145 euros pour un gramme de plutonium 239, de plutonium 241, d'uranium 233 ou d'uranium 235 et est due par les exploitants des centrales nucléaires. Elle vise à générer des recettes fiscales qui doivent notamment contribuer à réduire la charge que représente pour le budget fédéral la réhabilitation nécessaire du site minier d'Asse II, dans lequel sont stockés des déchets radioactifs provenant de l'utilisation de combustible nucléaire, qui contaminent massivement la nappe phréatique et doivent être récupérés avec les plus grandes difficultés.



La Cour de justice de l'UE vient de le confirmer : l'Allemagne est fondée à exiger une taxe sur les combustibles nucléaires (ici, la piscine des combustibles usés de la centrale de Krümmel).

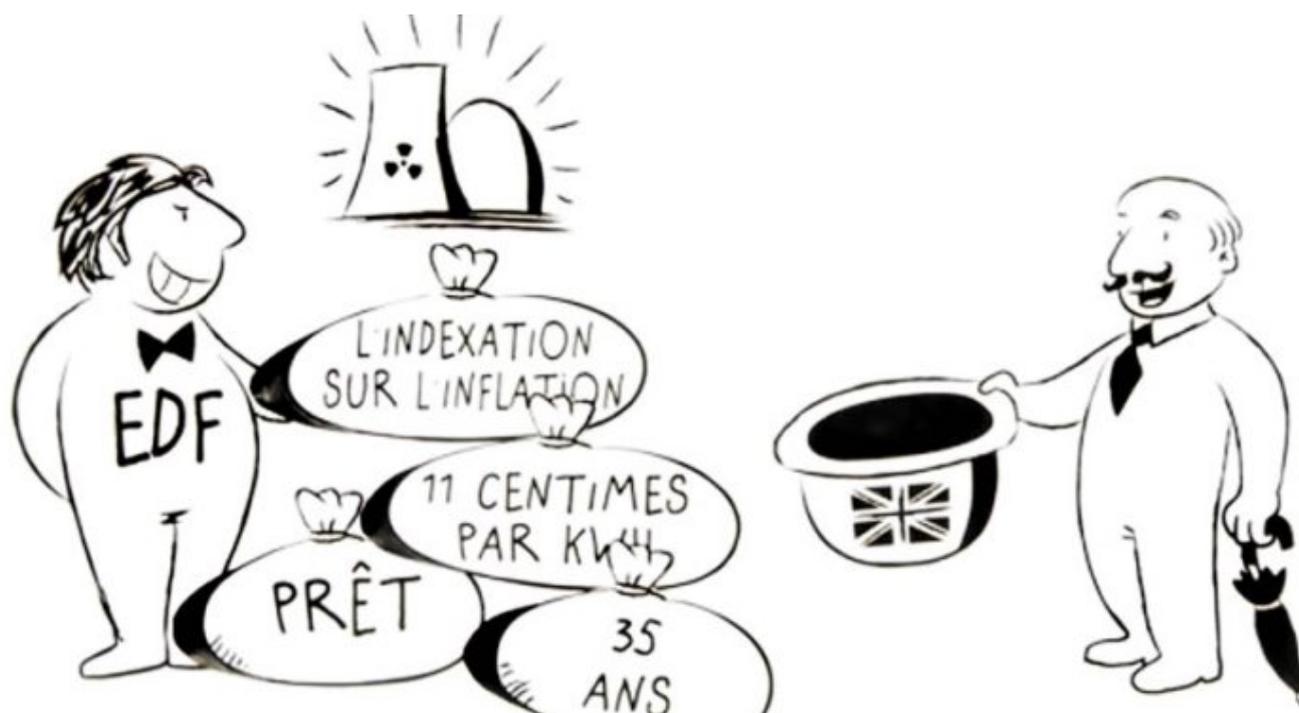
Cette taxe a été contestée auprès de la Cour de justice de l'Union européenne par l'exploitant de la centrale nucléaire Emsland à Lingen. La Cour de justice a publié le 4 juin un arrêt confirmant que "le droit de l'Union ne s'oppose pas à une taxe telle que la taxe allemande sur le combustible nucléaire."

L'application de cette taxe a par ailleurs poussé l'électricien E.On à fermer l'unique réacteur (1345 MW) de la centrale nucléaire de Grafenrheinfeld en juin 2015, sept mois avant la date prévue, car le nécessaire rechargement en combustible représentait dès lors un coût trop important ne justifiant pas la poursuite de l'exploitation.

Source : Cour de justice de l'Union européenne, Reuters

Plaintes multiples contre les subventions aux EPR britanniques

En octobre 2014, la Commission européenne a validé un mécanisme de soutien financier accordé par l'État britannique au projet d'EDF Energy de construire deux réacteurs EPR à Hinkley Point. Le projet bénéficierait d'une garantie financière de 10 milliards de £ accordée par le Royaume-Uni, et d'un prix de vente garanti et indexé sur l'inflation pendant 35 ans, déjà presque deux fois supérieur au prix de marché actuel du MWh.



Le 2 juillet, une alliance germano-autrichienne de dix collectivités locales et fournisseurs d'énergie renouvelable a déposé plainte auprès de la Cour de justice européenne contre ces soutiens étatiques. Quelques jours plus tard, c'est l'Autriche elle-même qui a déposé sa propre plainte. Pour le Chancelier fédéral Werner Faymann, "Les aides publiques existent pour soutenir des technologies nouvelles et modernes qui sont en cohérence avec l'intérêt général de tous les États de l'UE. L'énergie nucléaire ne remplit aucun de ces critères."

Faymann a enfoncé le clou : "Les centrales nucléaires sont dangereuses, onéreuses et, en comparaison avec les technologies du futur comme les énergies éolienne et solaire, elles ne sont compétitives ni sur un plan économique ni sur un plan écologique."

Un scénario détaillé pour des États-Unis 100 % renouvelables

Une équipe de chercheurs de l'université de Stanford a publié récemment une étude détaillant pour chacun des 50 États fédéraux des États-Unis un scénario de transition énergétique vers un système 100 % renouvelables en 2050 (80-85 % dès 2030). Certains partis-pris de ce scénario sont critiquables d'un point de vue écologiste et antinucléaire : électrification généralisée de la production de chaleur et de froid pour les usages domestiques et industriels, électrification généralisée des transports, sans réflexion poussée sur la sobriété énergétique, qui devrait être une priorité.

Néanmoins, ce scénario a le mérite de dessiner une trajectoire énergétique possible pour affranchir les USA - le pays qui a le plus grand parc de réacteurs nucléaire au monde - à la fois du nucléaire et des énergies fossiles, tout en réduisant la consommation finale d'énergie d'environ 39 % à l'échelle du pays.

Les projections des auteurs laissent entrevoir un impact positif considérable en terme d'emploi, la perte de quelque 3,9 millions d'emplois dans le système électrique actuel étant plus que compensée, avec un gain net de deux millions d'emplois supplémentaires.

Source : Mark Jacobson et al, "100% clean and renewable wind, water, and sunlight (WWS) all-sector energy roadmaps for the 50 United States", thesolutionsproject.org

Les panneaux photovoltaïques se dégradent bien plus lentement que prévu

Selon l'institut allemand Fraunhofer ISE, "les modules photovoltaïques se dégradent si lentement que c'est un défi pour les chercheurs que de détecter la réduction de leur capacité de production".



Une étude de 14 installations photovoltaïques en Allemagne, équipées en panneaux poly- et mono-cristallins, a montré une dégradation moyenne de leur efficacité de 0,1 % par an, alors que l'hypothèse habituellement retenue est celle d'une dégradation de 0,5 % par an, qui s'avère donc très pessimiste par rapport aux résultats expérimentaux ainsi obtenus. Pour l'institut, les panneaux photovoltaïques peuvent donc fonctionner pendant au moins 30 ans.

Sources : renewablesinternational.net ; "Aktuelle Fakten zur Photovoltaik in Deutschland", Fraunhofer ISE, mai 2015

À écouter sur le web !

En provenance d'Inde, où la résistance aux projets nucléaires est très active et fait face à la répression d'État, une excellente chanson antinucléaire (en anglais), à écouter et diffuser, mêlant habilement rap et blues : <https://www.sortirdunucleaire.org/india-uranium-blues>

Incendie à Paluel, évacuation au Blayais

La centrale nucléaire de Paluel, qui devait ouvrir le bal du "Grand Carénage", travaux de grande ampleur destinés à prolonger la durée de fonctionnement de l'ensemble du parc nucléaire français, a été touchée début juillet par un incendie aux conséquences lourdes.



Alors que des travaux de découpe avaient lieu en salle des machines dans le cadre de la 3ème visite décennale, un feu s'est déclaré à l'intérieur d'un condenseur, suite à des précautions insuffisantes pour empêcher les matériaux de s'enflammer. Il aura fallu 71 pompiers et plus de 6 heures pour "maîtriser" le feu, les pompiers étant tout de même restés confrontés à une quantité considérable de métal fondu à très haute température. Un incendie aussi long, avec fusion de métaux, est un événement rare qui en dit long sur la gravité du problème. Au vu des dégâts et des coûts (en dizaines de millions d'euros probablement) de remplacement d'un tel équipement — sans compter qu'il serait peu probable que le feu n'ait pas aussi endommagé d'autres équipements —, il faudrait prendre acte dès maintenant du non-redémarrage du réacteur !

Cet incendie fait suite à deux évacuations en l'espace d'une semaine à la centrale nucléaire du Blayais, suite au dysfonctionnement répété d'un sas de confinement, qui a laissé s'échapper des poussières radioactives et contaminé 11 personnes. Là encore, il s'agissait de travaux de maintenance en prévision de la prolongation des réacteurs et les précautions nécessaires n'avaient pas été prises.

Ces exemples suffisent à démontrer que le "Grand Carénage" risque de virer au grand carnage.. Alors qu'aux dires de l'Autorité de sûreté nucléaire, EDF est déjà débordée par les opérations de maintenance qu'elle a elle-même programmées, comment prétendra-t-elle gérer des travaux de grande ampleur et souvent inédits sur plusieurs centrales à la fois ? Et dans quelles conditions se feront ces travaux ? Alors que les travailleurs du nucléaire alertent sur les cadences infernales qu'ils subissent, EDF envisage-t-elle de les solliciter encore plus... ou de recourir à de nouvelles recrues non formées, aux risques dans tous les cas de nouvelles malfaçons ?

Avec de tels déboires, il est indubitable que les 55 milliards d'euros prévus à l'origine par EDF pour cette opération seront largement dépassés. Surtout, outre que certaines pièces sensibles au vieillissement ne pourront être remplacées, les centrales ainsi rafistolées ne connaîtront au final pas d'amélioration notoire de leur sûreté et ces travaux se réaliseront au prix de souffrances humaines considérables, de contaminations et d'un gaspillage éhonté de sommes qui seraient plus utilement investies dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Plutôt que de mener ce rafistolage inutile, coûteux et dangereux, il faut mettre en œuvre en urgence la sortie du nucléaire, en commençant par l'arrêt des réacteurs de plus de 30 ans.

Même les faibles doses de radiations accroissent le risque de leucémie

Une étude coordonnée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence de l'Organisation mondiale de la Santé spécialisée sur le cancer, montre que l'exposition prolongée à de faibles doses fractionnées de rayonnements ionisants peut causer la leucémie. Cette étude a été menée sur une cohorte internationale de 308 297 travailleurs du nucléaire statutaires (c-à-d n'incluant pas les intérimaires dont le suivi est très difficile voire impossible faute d'être organisé par l'industrie) ayant travaillé au moins un an et avec suivi dosimétrique dans cette industrie en France, aux USA ou au Royaume-Uni. C'est la plus poussée menée à ce jour sur cette question. Les chercheurs ont recensé 531 travailleurs décédés d'une leucémie. D'après la revue scientifique Nature, les données de l'étude permettent d'estimer que 30 de ces décès peuvent être attribués aux radiations.

Cette étude prouve que même de faibles doses de radioactivité, même étalées dans le temps, accroissent de façon détectable le risque de contracter une leucémie, ce qui n'était pas démontré de façon probante jusqu'ici. En moyenne, les travailleurs ont reçu une dose de seulement 1,1 mSv/an liée à leur activité professionnelle. À comparer avec le seuil de tolérance d'exposition relevé de 1 à 20 mSv/an au Japon, y compris pour les enfants, après la catastrophe de Fukushima !

Bien que menée sur des travailleurs de l'industrie nucléaire, cette étude présente également une forte pertinence pour les travailleurs exposés aux radiations dans d'autres secteurs, en particulier le secteur médical.

Sources : OMS-CIRC ; Nature ; Leuraud et al, "Ionising radiation and risk of death from leukaemia and lymphoma in radiation-monitored workers (INWORKS) : an international cohort study", Lancet Haematology 2015

Faibles doses de radiation et troubles neurologiques

Une équipe de chercheurs a étudié 196 hommes ayant travaillé en moyenne 20 mois au remplacement du sarcophage de Tchernobyl (chantier toujours en cours), exposés en moyenne à 19,9 mSv de dose cumulée dans le cadre de leur travail sur ce chantier, sur la période 2004-2008.



Cette étude a détecté un accroissement statistiquement significatif de perturbation de l'activité électrique du cerveau (étudiée par électro-encéphalogramme) ainsi que de troubles neuropsychologiques concernant principalement la mémoire, symptômes corrélés de façon claire à l'exposition à la radioactivité.

Les chercheurs estiment que les travailleurs présentant ces troubles pourraient présenter des dysfonctionnements du système cortico-limbique avec une possible détérioration de l'hippocampe, siège principal des facultés mémorielles. Ces troubles peuvent être interprétés comme la manifestation d'un syndrome de fatigue chronique de type neurologique.

Source : Loganovsky et al, "Workers on transformation of the shelter object of the Chernobyl nuclear power plant into an ecologically-safe system show qEEG abnormalities and cognitive dysfunctions : A follow-up study", The World Journal of Biological Psychiatry, 2015

Greenwashing - EDF distribue gratuitement un livre dans les trains SNCF



Fin décembre 2014, la SNCF, qui convoie les combustibles usés des réacteurs EDF sans assurer une information ni une protection suffisante des cheminots ni des usagers de gares, s'est prêtée bien obligeamment à une opération d'écoblanchiment de l'électricien nucléaire.

La SNCF distribuait ainsi gratuitement dans ses salons "Grand voyageur" un livre de poche, "Les énergies renouvelables", de Nicolas Barre et Merlin Roubaud, aux éditions 10/18. Jusque-là, on pourrait trouver cela plutôt bienvenu... Sauf que cet ouvrage se livre en fait à une habile minimisation du potentiel réel des énergies renouvelables et de la possibilité d'y basculer rapidement ; la frilosité au service de la pérennité du parc de production électronucléaire d'EDF...

Qui plus est, il relaie le discours désormais bien huilé d'EDF et d'Areva qui consiste à défendre la complémentarité des énergies renouvelables et du nucléaire. Ce n'est sans doute pas pour rien que Claude Nahon, directrice du développement durable chez EDF, bénéficie d'une page dédiée de remerciement à la fin de l'ouvrage...

Erratum - Rectification sur le risque sismique à Fessenheim

Diffuser une information indépendante et de qualité, c'est aussi rectifier les erreurs lorsqu'on en laisse passer. Aussi tenons-nous à vous préciser que le dépliant "Fessenheim, ça suffit !" que nous vous envoyons avec cette revue mentionne de façon erronée que selon EDF, la centrale de Fessenheim résisterait à un séisme de magnitude 7,2. En fait, EDF affirme que la centrale résisterait à un séisme de magnitude 6,7. La CLIS (Commission Locale d'Information et de Suivi) souhaite que des études soient menées pour que les éléments vitaux de la centrale résistent à un séisme de magnitude 7,2 mais cette démonstration n'a aucunement été apportée à ce jour.

Voici ce qu'il faut donc lire concernant le risque sismique à Fessenheim : Selon EDF, Fessenheim résisterait à un séisme de magnitude 6,7. Or, la centrale est située sur une faille sismique active, non loin de la ville suisse de Bâle, rasée en 1356 par un séisme qui, selon les experts suisses, pourrait avoir atteint une magnitude 7,1 - une secousse presque 4 fois plus puissante ! Pas étonnant qu'EDF estime à seulement 6,2 la magnitude du séisme de 1356... Vous souhaitez archiver une version corrigée du document ? Téléchargez et imprimez le tract "Fessenheim, ça suffit !", qui reprend à l'identique (avec la rectification évoquée) les pages 1 et 2 du dépliant que vous avez reçu. Vous pouvez également commander un lot de 20 tracts au seul coût des frais de port, sur : <https://boutique.sortirdunucleaire.org>

Erratum L'hirondelle était une mésange...

En page 15 de notre numéro 65, nous avons publié une photo d'une mésange charbonnière de la région de Tchernobyl, atteinte d'une tumeur de la face, en indiquant de façon erronée qu'il s'agissait d'une hirondelle rustique. Merci aux lecteurs qui nous ont signalé cette erreur.